

Nidifications de la Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* dans le Chablais (Vaud & Valais, Suisse) en 2019 et 2020

Lionel Maumary, Olivier Epars, Jean-Marc Fivat, Célestin Luisier & Emmanuel Revaz



L. Maumary

Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* juvénile le jour de sa sortie du nid. Les commissures jaunes sont bien visibles. Rigoles de Vionnaz VS, 4 octobre 2019.

Après des nidifications en 1975 et 2001 dans la réserve naturelle des Grangettes/Noville VD, la Cisticole des joncs y a niché à nouveau en 2019 et 2020, totalisant au moins huit reproductions; ces mêmes années, deux autres nidifications ont également abouti aux Rigoles de Vionnaz VS. Une petite population nicheuse, dont l'avenir paraît avant tout lié aux conditions climatiques hivernales, s'est ainsi formée dans le Chablais.

D'apparition irrégulière depuis 1972 en Suisse, au gré de ses élans colonisateurs vers l'Europe centrale (MAUMARY *et al.* 2007), la Cisticole des joncs y est devenue presque annuelle depuis 2014 (*fig. 1*). Jusqu'en 2018, elle s'est reproduite à quatre reprises dans notre pays (lors de ses années de plus forte abondance), aux Grangettes/Noville VD en 1975 (une nidification; GILLIÉRON 1976) et en 2001 (deux nidifications successives du

même couple; MAUMARY 2002), ainsi qu'aux Bolle di Magadino TI en 1975 également (une nidification; WINKLER 1978). La première nidification pour l'Autriche a eu lieu en 2015 à Lustenau, dans la vallée du Rhin limitrophe (ULMER 2017). Si de nouvelles installations étaient prévisibles en Suisse, l'ampleur du phénomène observé en 2019-2020 dans le Chablais était inattendue (*fig. 2*): ainsi, en 2019, quatre nids (en un seul site) ont été

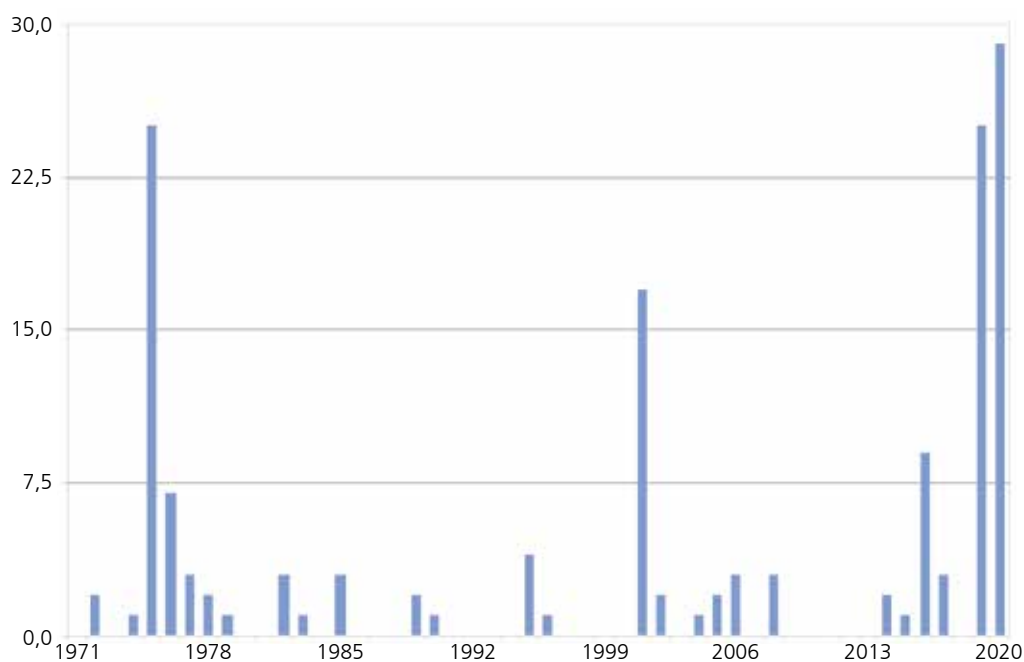


Fig. 1 Évolution du nombre de Cisticoles des joncs *Cisticola juncidis* observées en Suisse de 1971 à 2020 (1^{re} donnée helvétique en 1972 ; archives de la Commission de l'avifaune suisse).



Fond de carte : www.geo.vd.ch

Fig. 2 Localisation des sites de reproduction de la Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* dans la basse-plaine du Rhône VD/VS en 2019 et 2020. Les deux noyaux sont distants d'une dizaine de kilomètres en ligne directe.

trouvés aux Grangettes VD, puis un aux Rigoles de Vionnaz VS, 10 km en amont dans la plaine du Rhône; en 2020, quatre nids ont de nouveau été comptés aux Grangettes (en trois sites) et un à proximité des Rigoles de Vionnaz. Dix reproductions, totalisant probablement plus de 40 jeunes, ont ainsi pu être certifiées (les 5^e à 14^e pour la Suisse), dont les deux premières sur territoire valaisan. Toutes ont été acceptées par la CAVS.

Chronologie résumée des observations

Les Grangettes VD

Les 25 et 26 juin 2019, un mâle chanteur survolant le marais du Gros Brasset a été découvert indépendamment par H. Duperrex et OE. Le 4 juillet, ce mâle chantait fréquemment, en parcourant la plus grande partie du marais, et une femelle a été aperçue plongeant dans la végétation, poursuivie par le mâle (LM). Deux mâles chantaient simultanément le 6 juillet (JMF, LM),

le premier conservant son grand parcours, alors que le second semblait confiné à la partie occidentale du marais et souvent poursuivi par le premier (fig. 3). La nidification a pu être prouvée le 19 juillet, lorsque deux femelles en activité de nourrissage et transportant des sacs fécaux provenant de deux nids différents (nids 1 et 2; fig. 3) ont été observées, alors que le mâle dominant construisait un nouveau nid (LM). Le 29 juillet, au moins 6 jeunes fraîchement envolés sont notés, en plus des deux mâles adultes chanteurs et de deux femelles adultes (LM). Le 9 août, une femelle transportait de la bourre pour tapisser un troisième nid (LM). Le 17 août, au moins 4 juvéniles, 2 mâles chanteurs et 2 femelles sont observés, dont une transportant de la bourre pour tapisser un quatrième nid (LM). Les jeunes se sont rapidement éloignés du site de nidification, en se déplaçant dans le marais tout en restant groupés. Le 29 août, ce quatrième nid a été filmé en continu à l'aide d'une caméra GoPro, afin d'identifier les proies apportées (LM).



Fig. 3 Étendue des territoires et situation des quatre nids de Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* découverts en 2019 dans le marais du Gros Brasset, réserve naturelle des Grangettes/Noville VD.

L'hivernage réussi d'au moins 2 Cisticoles a pu être mis en évidence par H. Duperrex au Gros Brasset, où 3 chanteurs simultanés ont été notés en 2020 (OE, JMF) et 2 nidifications prouvées (H. Duperrex; CAVS).

En 2020 toutefois, des cantonnements de Cisticoles ont été remarqués dans d'autres milieux humides de la réserve des Grangettes. Ainsi, le 3 juin, un mâle chantait au marais de la Mure-nord (LM), peut-être celui retrouvé le 8 juin

suivant aux Saviez, où une famille d'au moins 3 jeunes a été découverte le 14 août (LM). Ce même mâle s'est déplacé vers le marais de l'Aulagniez dès le 3 juillet (Cl. Hischenhuber), où une nouvelle famille d'au moins 4 jeunes se trouvait le 9 septembre (LM). Deux individus ont encore été observés le 13 octobre 2020 à La Mure (Y. Schmidt; CAVS). La fig. 4 localise les sites occupés par la Cisticole des joncs en 2019 et 2020 aux Grangettes.



Fig. 4 Situation des territoires de Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* en 2019 (rouge) et 2020 (orange) dans la réserve naturelle des Grangettes/Noville VD.

Rigoles de Vionnaz VS

Le 2 septembre 2019, une Cisticole chanteuse a été repérée sur un pâturage extensif attenant aux Rigoles de Vionnaz, bas-marais d'importance nationale (CL, D. Aitken, I. Lloyd). Le 11 septembre, une femelle accompagnait le mâle, qui chantait par intermittence (LM). Le 13, elle transportait un cocon, probablement pour tapisser un nid. Deux autres oiseaux présents semblaient être des jeunes de l'année, peut-être issus d'une nidification précédente (LM). Le 16, le mâle chantait très peu et la femelle n'a été vue que par intermittence. La nidification a été prouvée le 20 septembre, trahie par l'évacuation

d'un sac fécal. Trois jeunes ont quitté le nid le 4 octobre, nourris par la femelle (LM). La dernière observation de Cisticole sur le site a été effectuée le 24 octobre (Cl. Hischenhuber; CAVS).

Les contrôles au printemps 2020 n'ont pas permis de retrouver l'espèce. Toutefois, le 7 août, un mâle chanteur a été localisé à l'interface entre une prairie et une jachère, 500 m en aval du site de 2019 (S. Hohl, ER; CAVS). Un couple y a été observé le 22 septembre, la femelle transportant de la nourriture dans le bec (J. Mazenauer; CAVS). Le lendemain s'y trouvait une famille comptant 4 jeunes, vus simultanément avec la femelle et le mâle chanteur (LM).

La figure 5 localise les sites occupés par la Cisticole en 2019 et 2020 aux abords des

Rigoles de Vionnaz, ainsi que les mesures de revitalisation prises dans le paysage agricole.

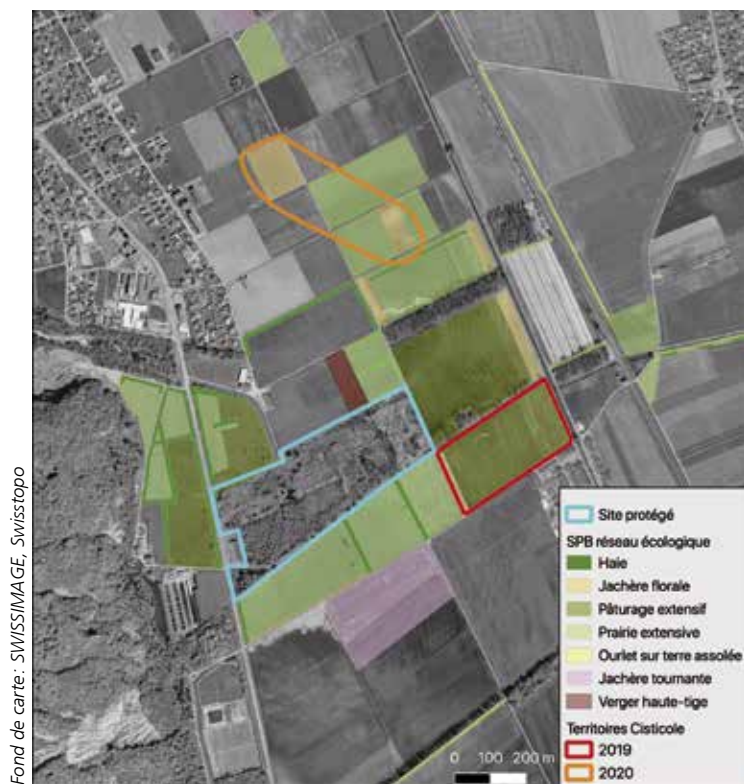


Fig. 5. Le site des Rigoles de Vionnaz VS, avec l'indication du périmètre protégé (bas-marais d'importance nationale), la répartition des surfaces de promotion de biodiversité (SPB) du réseau écologique agricole (situation 2019-2020) et la localisation des territoires de Cisticole. Les Rigoles de Vionnaz constituent le cœur du réseau écologique de plaine, d'où un effort de concentration des SPB afin de constituer une large ceinture tampon entre le marais et l'agriculture et de maximiser les effets de synergie entre les habitats.

Conditions météorologiques Été-automne 2019

Les Cisticoles sont probablement arrivées avec la vague de chaleur qui a déferlé sur notre pays dans la dernière décade de juin. Ainsi, à partir du 23 juin, la Suisse s'est retrouvée sous un courant persistant du sud à sud-ouest. De l'air chaud en altitude en provenance du Sahara a été entraîné entre une dépression au-dessus de l'Atlantique et un anticyclone au-dessus de l'Europe centrale. Du 24 juin à la fin du mois, sur les régions de plaine des deux côtés des Alpes, la température maximale journalière a régulièrement atteint plus de 30°C, avec un ensoleillement maximal du matin au soir. À partir du 26 juin, les valeurs ont atteint 34 à 36°C de manière généralisée. La valeur la plus élevée a été mesurée à Sion VS le 30 juin avec 37,0°C. Après le deuxième mois de juin le plus chaud, la Suisse a de nouveau enregistré des températures élevées en juillet. Au niveau

national, il s'agit de l'un des six mois de juillet les plus chauds depuis le début des mesures. Dans la dernière décade du mois, la deuxième vague de chaleur de l'été s'est propagée dans tout le pays. Certains sites de mesures ont relevé de nouveaux records absolus de chaleur. Par la suite, de fréquents changements de masse d'air ont apporté des passages frontaux avec des orages, si bien qu'août 2019 a été bien arrosé. De fortes précipitations se sont notamment produites du 18 au 20 août 2019, sous forme d'orages dans le Chablais, avec un nouveau record de précipitations sur trois jours à Aigle VD (117,1 mm). Bien que la température de certaines journées se soit située nettement en dessous de la normale, ce mois d'août fait partie des 15 plus chauds depuis le début des mesures en 1864 et il y a eu quelques journées tropicales.

Avec une température moyenne mensuelle de 11,4°C, septembre 2019 a été 1,1°C plus chaud que la norme¹⁹⁸¹⁻²⁰¹⁰. Ce mois a été très

trop sec en Suisse romande, en Valais et sur le Plateau. Sur l'ouest du Plateau, il n'a été recueilli que l'équivalent de 25 à 50 % des précipitations normales de septembre et l'ensoleillement a été supérieur à la moyenne (MÉTÉO-SUISSE 2019).

Dans l'ensemble, l'année 2019 a été la cinquième la plus chaude depuis le début des mesures en 1864, avec une température moyenne suisse de 6,5°C, soit 1,1°C de plus que la norme₁₉₈₁₋₂₀₁₀ (BADER *et al.* 2020).

Automne-hiver 2019-2020 et printemps-été 2020

L'hiver 2019-2020 a été le plus doux en Suisse depuis le début des mesures en 1864. En moyenne nationale, la température de décembre à février a été de 0,7°C, soit presque 3°C au-dessus de la norme₁₉₈₁₋₂₀₁₀. Une telle douceur hivernale, avec une température en moyenne nationale de plus de 0°C, n'a été observée que quatre fois en 155 ans d'histoire des mesures en Suisse. Dans certaines régions de Suisse, les valeurs hivernales extrêmes ont été sensiblement plus élevées que les précédents records (MÉTÉO-SUISSE 2020a).

Après l'hiver le plus doux, la Suisse a connu le troisième printemps le plus chaud depuis le début des mesures en 1864. La température moyenne nationale au printemps a atteint 6,2°C. Le printemps a été très ensoleillé dans de nombreuses régions avec régionalement des valeurs proches des records d'ensoleillement. Quant aux précipitations, elles ont souvent été déficitaires (MÉTÉO-SUISSE 2020b).

L'été 2020, avec une température de presque 1°C au-dessus de la norme₁₉₈₁₋₂₀₁₀, a encore été l'un des plus chauds depuis le début des mesures en 1864. Après un début d'été avec des températures dans la moyenne, de fortes chaleurs se sont produites vers la fin juillet et au cours de la première quinzaine d'août. Les précipitations sont restées déficitaires dans de nombreuses régions jusqu'à la fin de l'été (MÉTÉO-SUISSE 2020c).

Habitats

Gros Brasset, Les Grangettes

Dans ce vaste bas-marais couvrant une superficie de 40 ha d'un seul tenant, les Cisticoles ont niché au sein d'une mosaïque très

diversifiée, formée par des magnocariçaies, pseudoroselières et prairies humides à Molinie *Molinia caerulea* (Molinion) parsemées de buissons isolés. La prairie s'assèche en surface au moment des basses eaux (mars-avril). La plus grande partie de la réserve intégrale du Gros Brasset (interdite au public) est généralement accessible à pied sec, à l'exception de quelques mares et de zones plus humides constamment remplies d'eau. Très peu d'oiseaux nichent dans le cœur du marais occupé par les Cisticoles, en raison notamment du manque d'eau (MAUMARY & EPARS 2020). Seuls le Tarier pâtre *Saxicola torquatus* et le Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* s'y reproduisent régulièrement.

La Mure, Les Grangettes

Ce marais de 4 ha forme un relais entre celui du Gros Brasset et ceux des Saviez et de l'Aulagniez. Il présente un faible taux d'embroussaillage. Le Râle d'eau *Rallus aquaticus*, la Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus*, la Rousserolle verderolle *A. palustris*, le Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* et le Bruant des roseaux notamment y nichent, occasionnellement aussi la Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*, la Locustelle tachetée *Locustella naevia* et la Locustelle lusciniôïde *Locustella luscinioides*. La partie ouest du marais de la Mure, proche du lac, a été partiellement débroussaillée en 2014.

Les Saviez, Les Grangettes

Ce marais de 5,5 ha a été partiellement recréé en 2007-2008 sur un ancien remblai. On y trouve une prairie humide colonisée par les joncs et les laïches, qui s'assèche en période de basses eaux (mars-avril), ainsi que des roselières et pseudoroselières. Le Râle d'eau, la Rousserolle turdoïde, la Rousserolle verderolle et le Bruant des roseaux y nichent.

L'Aulagniez, Les Grangettes

Presque entièrement envahi par les saules en 2018, ce marais de 2 ha a été débroussaillé et décapé pendant l'hiver 2018-2019 (Maumary & Epars 2020). Il a été recolonisé par les roseaux, mais de nombreuses zones sont restées ouvertes jusqu'en 2020. Les Rousserolles effarvatte et verderolle y nichent, occasionnellement aussi le Bruant des roseaux.

L. Maumary



Bas-marais occupé par la Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* au cœur du Gros Brasset.

L. Maumary (x2)



Pâturage à buffles envahi par les Joncs *Juncus effusus* abritant le nid de Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* (visible sur la photo de gauche). Le nid est tissé dans une touffe de joncs, contenant 5 œufs non éclos. La forme en coupe ouverte, légèrement resserrée en haut, est atypique. Rigoles de Vionnaz VS, 4 octobre 2019.

Rigoles de Vionnaz

En 2019, le site de nidification était situé au cœur d'une parcelle de 7 ha, majoritairement exploitée en pâturage extensif au moyen d'un troupeau de buffles d'eau. Cette parcelle est bordée d'un canal au nord, d'une bande de jachère florale à l'ouest et d'une haie basse à l'est. On y trouve aussi une mare d'environ 500 m², creusée en 2015 et bordée d'une ceinture de roseaux et

de massettes. La végétation se compose d'un assortiment d'espèces issues d'un ancien mélange semé et d'essences ayant spontanément colonisé le terrain humide, riche et tourbeux. Elle se caractérise par un mélange de graminées hautes (Houlque laineuse *Holcus lanatus*, Phléole des prés *Phleum pratense*) et d'un couvert largement dominé par les Joncs communs *Juncus effusus*. Localement, elle est influencée par l'action des

buffles, qui permet de maintenir des dépressions humides favorables aux espèces pionnières (DUBUIS 2020). Un couple de Tariers pâtres et de Fauvettes grisettes *Sylvia communis* se sont reproduits sur les lieux. En 2020, le site de nidification, localisé à 500 m au nord de celui de 2019, comprenait deux surfaces de jachères florales de respectivement 1,5 ha et 0,8 ha, situées l'une sur sol drainant et sec et l'autre sur sol noir et humide, et distantes de 200 m. Les jachères étant âgées de 7 ans, elles étaient richement structurées par des herbacées comme des Cardères *Dipsacus fullonum*, mais aussi par des éléments ligneux ou des massifs de ronces. Elles étaient en outre reliées par un continuum de prairies extensives humides de qualité botanique assez banale. L'une de ces surfaces prairiales avait d'ailleurs fait l'objet d'une mesure pilote d'amélioration sur 4000 m² en avril 2020, sous forme de semis à partir de graines autochtones récoltées en 2019 dans un Molinion du Gros Brasset. Ici encore, le Tarier pâtre et la Fauvette grisette figuraient au rang des espèces nicheuses.

Comportements et vocalisations

Gros Brasset, Les Grangettes VD

Du 26 juin au 2 septembre 2019 au moins, le premier mâle cantonné au Gros Brasset chan-

tait assez assidûment, mais par intermittence, avec une activité plus intense le matin et des pauses en milieu de journée. Le rayon de son activité de chant couvrait environ 12 ha de marais, alors que le second mâle était confiné dans moins de 2 ha. Ce dernier, au plumage frais, était manifestement dominé par le premier, qui le pourchassait souvent. Le mâle dominant harcelait fréquemment les femelles pendant les allées et venues aux nids, tous situés dans le périmètre qu'il défendait (fig. 3). Seules les femelles ont capitoné l'intérieur du nid, alors que le mâle ne semblait plus actif à l'ouvrage ; ce sont elles aussi qui ont été vues approvisionner les jeunes et évacuer les sacs fécaux.

La Mure, Les Grangettes

Un mâle chanteur apparemment solitaire mais peu actif a été observé le matin du 3 juin. Il n'a pas été revu par la suite, s'étant probablement déplacé vers Les Saviez.

Les Saviez, Les Grangettes

Dès le 8 juin, un mâle chanteur très actif s'est cantonné dans la partie la moins humide du marais. Dès le 3 juillet, il chantait en alternance entre le marais des Saviez et celui de l'Aulagniez. Une famille d'au moins trois jeunes se trouvait aux Saviez le 14 août.



L. Maumary (x2)

Gauche: Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* mâle chanteur dominant : la base du bec et le palais sont noirâtres chez le mâle adulte en période de reproduction. Gros Brasset/Les Grangettes VD, 6 juillet 2019. *Droite*: femelle reproductrice : la base du bec reste rose chez la femelle adulte. Gros Brasset/Les Grangettes VD, 24 juillet 2019.

L'Aulagniez, Les Grangettes

Le rayon d'action du mâle des Saviez s'est élargi vers l'Aulagniez dès le 3 juillet. Le 14 août, une femelle très discrète y a été aperçue, plongeant dans les roseaux suivie du mâle. Une nouvelle famille de quatre jeunes s'y trouvait le 9 septembre.

Rigoles de Vionnaz

Du 2 au 11 septembre 2019 au moins, le mâle chantait par intermittence, très peu actif à partir du 13. Le rayon de son activité de chant couvrait essentiellement 3 ha de pâturage. Seule la femelle a été observée en train de nourrir et d'évacuer les sacs fécaux. Comme cela a été observé aux Grangettes, la femelle a tapissé le nid à l'aide de cocons d'araignées, alors que la construction principale a incombé au mâle.

En 2020, les deux jachères florales étaient visitées par le couple, puis par la famille.

Description des nids et des œufs

Gros Brasset, Les Grangettes

Des quatre nids localisés en 2019, trois ont pu être observés, dont un, situé dans une touffe de Molinie, a été prélevé le 18 septembre 2019 et mesuré (nid N° 1, conservé au *Cercle ornithologique de Lausanne*; fig. 3). Ses mensurations sont détaillées dans le *tabl. 1*. En forme de bourse avec une petite ouverture au sommet, les trois nids observés étaient tissés dans des touffes de molinies ou d'autres graminées, le fond se trouvant à environ 20 cm au-dessus

du sol; les nids étaient maintenus à l'aide de fils d'araignées aux grandes herbes environnantes qui formaient la paroi externe du nid. Les feuilles de graminées, cousues et juxtaposées sur leur plus grande longueur, étaient transpercées par la couture en fil d'araignée. L'intérieur était garni de duvets végétaux et de cocons d'araignées. Ils étaient situés dans la végétation herbacée dense d'une prairie à molinie parsemée de roseaux, dans un cas sur un touradon entouré d'eau et dans les deux autres cas sur sol sec.

Rigoles de Vionnaz

Atypique par sa forme (coupe légèrement fermée à son ouverture vers le haut, à peine masquée par les panicules des joncs, au lieu d'une bourse resserrée en collet), ce nid, prélevé le 11 octobre 2019 par LM et ER, était tissé au sein d'une touffe de Jonc commun, à 60 cm au-dessus du sol. Ses mensurations sont détaillées dans le *tabl. 1*. Très compacte, la partie supérieure du nid était soigneusement tissée à l'aide de fils d'araignées. Il était situé en plein pâturage ouvert, dans une zone dominée par les joncs. Il contenait 5 œufs non éclos, dont un en équilibre sur le rebord externe du nid. Il y avait donc eu au total au moins 8 œufs, alors que la ponte n'excède normalement pas 7 œufs chez la Cisticole (MAUMARY *et al.* 2007). Ils étaient subelliptiques courts (16 x 11 mm), blancs avec une légère teinte bleuâtre, pointillés de taches sombres concentrées à l'extrémité la plus large. Ce nid et un œuf sont déposés au *Cercle ornithologique de Lausanne*.



L. Maumary (x3)

Gauche: Nid de Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* en forme de bourse cousu dans une touffe de molinie à l'aide de fils d'araignées (nid N° 4). Gros Brasset/Les Grangettes VD, 29 août 2019. *Milieu*: même type de nid et de construction (nid N° 1). Gros Brasset/Les Grangettes VD, 18 septembre 2019. *Droite*: Nid N° 1 vu depuis dessus avec son entrée dirigée vers le haut. Gros Brasset/Les Grangettes VD, 18 septembre 2019.

Tabl. 1 Mensurations des deux nids de Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* prélevés en 2019, d'une part au Gros Brasset VD/Les Grangettes VD, d'autre part aux Rigoles de Vionnaz VS.

Mensurations du nid	Gros Brasset	Vionnaz
Diamètre externe	5 x 5 cm	9 x 8 cm
Hauteur externe	11 cm	11 cm
Diamètre d'entrée	3 cm	5 cm
Profondeur interne	9 cm	7 cm
Hauteur de la base du nid par rapport au sol	19 cm	60 cm
Hauteur des feuilles de la touffe abritant le nid	50 cm	100 cm
Hauteur des épis de la touffe	180 cm	—

Régime alimentaire Gros Brasset, Les Grangettes

Le régime alimentaire des Cisticoles a pu être caractérisé sur la base des photographies prises des becquées apportées aux jeunes par les deux femelles du 19 au 22 juillet 2019, ainsi qu'à l'aide d'une caméra GoPro placée à proximité du nid N° 3 le 29 août 2019. Sur

40 proies identifiées (tabl. 2), les orthoptères sont largement dominants, tant en nombre (37 individus, soit 92,5 %) qu'en biomasse, puisque seules trois Épeires fasciées *Argiope bruennichi* (7,5 %) complètent cet échantillon. Les proies étaient recherchées dans la végétation herbacée du marais, dans un rayon de 200 m autour du nid.

Tabl. 2 Proies, identifiées sur la base de photographies, dans les becquées apportées aux jeunes Cisticoles *Cisticola juncidis* au Gros Brasset/Les Grangettes VD en 2019, par ordre décroissant d'abondance.

Gros Brasset 2019	19.7	21.7	22.7	29.8	Total	%
Conocéphale gracieux <i>Ruspolia nitidula</i>				7	7	17,5
Criquets indéterminés <i>Acrididae</i> sp.	4	3	4	7	18	45
Sauterelles indéterminées <i>Tettigoniidae</i> sp.				12	12	30
Épeire fasciée <i>Argiope bruennichi</i>				3	3	7,5
Total	4	3	4	29	40	100
Temps d'observation (heures)	3	1,5	1	9	25	

Rigoles de Vionnaz

Le régime alimentaire a pu être documenté sur la base des photographies prises des becquées apportées par la femelle aux jeunes fraîchement envolés, le 4 octobre 2019. Sur 17 proies identifiées dans 16 becquées (tabl. 3), 13 étaient des criquets (76 %) et 4 des Épeires fasciées (24 %). Le Criquet des roseaux *Mecosthetus parapleurus* représentait la quasi-totalité des criquets identifiés. La présence de *Stethophyma grossum* avait été détectée dans ce pâturage en 2019, pour la première fois dans la basse-plaine du Rhône hors des

Grangettes. Les criquets étaient le plus souvent débarrassés de leurs pattes avant d'être apportés aux jeunes. Les proies étaient recherchées dans la végétation herbacée, dans un rayon de 200 m autour du nid. Durant leur activité de chasse, les Cisticoles ont nettement privilégié les surfaces dominées par les joncs, ainsi que les abords du plan d'eau entouré de roseaux.

Tabl. 3 (page suivante) Proies, identifiées sur la base de photographies, dans les becquées apportées aux jeunes Cisticoles *Cisticola juncidis* fraîchement envolés le 4 octobre 2019 aux Rigoles de Vionnaz VS.

Rigoles de Vionnaz 2019

Criquet des roseaux <i>Mecosthetus parapleurus</i>	6
Criquet verte-échine <i>Chorthippus dorsatus</i>	1
Criquet ensanglanté <i>Stethophyma grossum</i>	1
Criquets indéterminés <i>Acrididae</i> sp.	5
Épeire fasciée <i>Argiope bruennichi</i>	4
Total	17
Temps d'observation (heures)	3h51 (12h24 à 16h15)



L. Maumary (x4)

(1) Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* femelle apportant une Épeire fasciée *Argiope bruennichi* à ses jeunes fraîchement envolés. Rigoles de Vionnaz VS, 4 octobre 2019. (2) Femelle apportant un Conocéphale gracieux *Ruspolia nitidula* à ses jeunes encore au nid. Gros Brasset/Les Grangettes VD, 29 août 2019. (3 & 4) Femelle apportant un criquet (débarrassé de ses pattes) à ses jeunes. Rigoles de Vionnaz VS, 4 octobre 2019.

Discussion

Remarques sur le plumage

Le plumage du mâle dominant du Gros Brasset (2019) était très gris et foncé, usé et avec une rectrice en mue; celui du second était plus frais et plus roux, tout comme celui des deux femelles. Il n'est donc pas exclu que le premier mâle appartenait à la sous-espèce *C. j. cisticola*, plus grise et plus sombre que la sous-espèce nominale (SVENSSON 1992).

Aux Rigoles de Vionnaz, le mâle de 2019 présentait un plumage si usé que ses joues étaient à nu et il avait déjà perdu sa queue (probablement en mue). La femelle, par contre, arborait un plumage frais ressemblant

à celui d'une jeune de l'année. Adultes et jeunes muent en général complètement entre fin septembre et début novembre (THOMAS 1979; GAUCI & SULTANA 1981; SVENSSON 1992). La Cisticole est par ailleurs connue pour sa capacité à se reproduire dans l'année de sa naissance (UEDA 1985). Nous en concluons que la femelle pouvait être une jeune de l'année et le mâle un adulte de plus d'un an. En 2019 comme en 2020, il est ainsi possible qu'une partie des oiseaux présents aux Rigoles de Vionnaz provenaient des Grangettes. En 2001 au Gros Brasset, un jeune mâle s'était d'ailleurs mis à chanter quelques semaines après avoir quitté le nid (MAUMARY *et al.* 2007).



L. Maumary (x2)

Gauche: Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* mâle chanteur dominant survolant inlassablement son territoire. La queue était très usée chez cet individu, avec les deux rectrices externes en croissance. Gros Brasset/Les Grangettes VD, 29 juillet 2019. *Droite*: Mâle chanteur subalterne en plumage frais et jaunâtre, signe d'immaturité. Gros Brasset/Les Grangettes VD, 24 juillet 2019.



L. Maumary

Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* mâle adulte reproducteur. Le plumage de cet individu était si usé que ses joues et une partie de sa calotte étaient nues. Rigoles de Vionnaz VS, 11 septembre 2019.

Phénologie des nidifications

L'incubation, assurée par la femelle, dure 12-13 jours et débute avec la ponte du dernier œuf ou plus tôt. Les jeunes quittent le nid à l'âge de 12-13 (11-15) jours et prennent leur indépendance au bout de 7-20 jours (GLUTZ VON BLOTZHEIM & BAUER 1991 ; CRAMP 1992). En 2019, les deux femelles du Gros Brasset nourrissaient et évacuaient des sacs fécaux le 19 juillet. Ensuite, elles ont été observées avec de la bourre dans le bec les 9 et 17 août respectivement, alors qu'elles étaient sans doute en train d'incuber une deu-

xième ponte chacune. Les premiers jeunes ont quitté le nid le 29 juillet et les derniers entre le 30 août et le 1^{er} septembre, ce qui situe le début des deux premières pontes vers le 30 juin et celui d'au moins une des deux deuxièmes pontes vers le 1^{er} août. La construction du nid nécessitant environ une semaine, l'arrivée du premier mâle se situe au plus tard lors de la vague de chaleur du 23 juin. Il y a probablement eu environ une semaine de décalage entre les pontes des deux femelles, aussi bien entre leurs premières qu'entre leurs deuxièmes pontes.



L. Maumary

Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* mâle transportant un cocon d'araignée pour la construction d'un nid. Gros Brasset/Les Grangettes VD, 19 juillet 2019.

La première nidification valaisanne, en 2019 aux Rigoles de Vionnaz, est la plus tardive constatée en Suisse. Étant donné que la femelle a été vue transportant un sac fécal pour la première fois le 20 septembre, la ponte a dû débiter vers le 4 septembre. Le séjour des jeunes au nid aurait ainsi duré 14 jours. Deux autres oiseaux présents semblaient des jeunes de l'année, peut-être issus d'une nidification antérieure sur le site. Le mâle chanteur a été très peu actif dès le 13 septembre. À noter qu'un chanteur avait été signalé le 9 juin 2017 dans une jachère florale sise 1 km au nord du site de nidification de 2019 (B. Posse, J.-N. Pradervand), mention cependant restée sans suite.

Ces phénologies globalement tardives pour une espèce pouvant se reproduire dès la mi-avril dans le sud de la France, dénotent probablement des couvées d'individus ayant émigré en cours de saison de reproduction ou issus

d'une première couvée plus au sud du continent (MAUMARY *et al.* 2007). Jusqu'en 2019, l'espèce a été observée chez nous essentiellement entre le 25 mai et le 28 octobre (la plupart de fin juin à fin septembre), à quelques exceptions près (MAUMARY *et al.* 2007). La colonisation rapide de nouveaux sites favorables est rendue possible grâce à une maturité sexuelle extrêmement précoce, atteinte déjà dans l'année de naissance ; la dispersion des jeunes et probablement des femelles est initiée par les moissons dans la région méditerranéenne, ainsi que par la sécheresse estivale (MAUMARY *et al.* 2007).

Contexte écologique

Au Gros Brasset, quatre nidifications en 2019 et deux en 2020 se sont déroulées au cœur du marais, le plus vaste de la réserve naturelle des Grangettes, tout comme en 1975 (première nidification suisse) et en 2001 (GILLIÉRON 1976 ;

MAUMARY 2002). Ce site faisant l'objet de mesures d'entretien pour limiter la progression des buissons, il semble que l'espèce puisse le réoccuper à l'avenir, si les conditions climatiques, hivernales en particulier, le lui permettent. En effet, le microclimat hivernal est déterminant pour cette espèce essentiellement sédentaire, dépendante d'une nourriture en grande partie animale et très affectée par les longues périodes de gel : ses populations ne peuvent généralement pas survivre dans les régions qui comptent en moyenne plus de 15 jours de gel par hiver (MAUMARY *et al.* 2007). L'extrême douceur de l'hiver 2019-2020 a ainsi permis la survie d'au moins 2 individus, puis la reprise précoce des nidifications dès fin mars 2020 (H. Duperrex ; CAVS). Au moins un couple s'est déplacé début juin vers les marais de la partie orientale des Grangettes (La Mure, Les Saviez, L'Aulagniez).

Si la nidification aux Rigoles de Vionnaz, en 2019, est peut-être liée aux premiers succès aux Grangettes, elle est aussi à mettre en lien avec le contexte écologique local. L'installation de l'espèce s'est produite après un hiatus d'exploitation du pâturage de plusieurs mois, en raison de la chaleur et du manque de surfaces ombragées nécessaires au bétail. L'arrêt temporaire de la pâture a permis le

développement d'une importante végétation herbacée, elle-même propice à l'essor d'une biomasse copieuse en orthoptères, dominée par le Criquet des roseaux *Mecosthetus parapleurus* (A. Dubuis, *in litt.*), espèce d'ailleurs bien représentée dans le menu des Cisticoles. Les conditions trophiques sont ainsi demeurées probablement très favorables jusqu'en automne. Une fois la présence des Cisticoles détectée, les buffles ont encore été tenus à l'écart jusqu'à l'envol des jeunes, de façon à préserver la nichée. La parcelle portait cependant les marques des trois années précédentes de pâture. Si l'action des buffles sur le terrain peut sembler brutale au premier abord, force est de constater qu'elle génère une hétérogénéité (surfaces de joncs, surfaces de refus, dépressions humides piétinées avec végétation pionnière) qui a probablement joué un rôle-clé dans l'attractivité de la parcelle pour les Cisticoles. Aux Grangettes également, les orthoptères paraissent jouer un rôle-clé dans l'approvisionnement des nichées estivales, secondés par les Épeires fasciées, comme cela avait d'ailleurs déjà été le cas lors des nidifications de 2001 sur le même site (H. Duperrex, LM, obs. pers.).

Tous les sites de nidification, aux Grangettes comme aux Rigoles de Vionnaz, sont typiques



L. Maumary

Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* juvénile fraîchement envolée. Les commissures jaunes sont bien visibles. Gros Brasset/Les Grangettes VD, 29 août 2019.



Un troupeau de buffles pâture les zones tampons humides des Rigoles de Vionnaz depuis 2015. Avec leur peau épaisse pauvre en glandes sudoripares, ces animaux ont adopté des habitudes amphibies. Ils s'aventurent donc près de l'eau, tout en façonnant des milieux pionniers et de petites mares pour se rafraîchir en été.

pour l'espèce, qui recherche des pâturages, prairies de fauche et marais couverts d'une haute et dense végétation de graminées, roseaux communs, joncs et laîches, le plus souvent sur sol humide mais également dans des endroits secs (MAUMARY *et al.* 2007). Comme pour les quatre reproductions précédentes, ces nidifications ont pour cadre des réserves naturelles ou leurs abords immédiats, soit des

milieux faisant l'objet d'un plan d'entretien (Gros Brasset) ou récemment revitalisés (Les Saviez, L'Aulagniez, Rigoles de Vionnaz). Dans ce dernier site toutefois, les nichées de 2019 et 2020 ont vu le jour dans le paysage agricole adjacent, totalisant plus de 50 ha de surfaces de promotion de la biodiversité intégrées dans le réseau écologique régional (REVAZ *et al.* 2014). Ces surfaces agricoles extensives entourent

presque entièrement le bas-marais des Rigoles de Vionnaz (15 ha, revitalisés sous la responsabilité de *Pro Natura*) sous la forme d'un large espace tampon constitué d'une mosaïque de prairies et pâturages extensifs, jachères florales, haies basses et autres structures telles que murgiers, mares ou dépressions humides (fig. 5). Les nidifications de la Cisticole s'inscrivent dans la suite d'autres bonnes nouvelles ornithologiques

récentes pour le même périmètre, comme les retours de la Fauvette grisette et du Vanneau huppé *Vanellus vanellus*. Si les vastes surfaces à disposition présentent encore un grand potentiel d'amélioration écologique, ces installations constituent de solides motifs d'encouragement et de justification pour la poursuite et la pérennisation des mesures de renaturation.



L. Maumary

Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* femelle reproductrice au plumage frais. La base du bec et le palais sont roses. Rigoles de Vionnaz VS, 4 octobre 2019.

Perspectives

Aucune Cisticole des joncs n'a été notée en 2019 en Suisse hors de la basse plaine du Rhône, mais l'espèce a été observée en six autres localités en été-automne 2020 (CAvS), ce qui témoigne de sa vitalité actuelle dans notre pays. Le réchauffement climatique en cours, avec des hivers plus doux notamment, conjugué à des mesures de revitalisation des zones humides comme des habitats agricoles, pourrait favoriser la colonisation durable du bassin lémanique par la Cisticole.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent à Anne Dubuis pour la détermination spécifique des proies sur la base des photographies des becquées, ainsi qu'à Paul Kunz, exploitant des pâturages à buffles autour des Rigoles de Vionnaz, pour sa compréhension et sa collaboration. Simon Hohl et Julien Mazenauer ont relocalisé le mâle, puis le couple nicheur en 2020 à Vionnaz. Claudia Hischenhuber nous a communiqué ses observations aux Saviez et à l'Aulagniez en 2020. Lukas Jenni a relu le manuscrit et complété les références bibliographiques. Bertrand Posse a remanié le texte, originellement prévu pour deux publications distinctes.

Résumé Nidifications de la Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* dans le Chablais (Vaud & Valais, Suisse) en 2019 et 2020. Après les nidifications de 1975 et 2001 dans les marais des Grangettes VD, la Cisticole des joncs s'y est reproduite à nouveau avec succès en 2019 et 2020, avec en tout 8 couvées (4 en 2019 et 4 en 2020). Deux autres nidifications (1 en 2019 et 1 en 2020) ont été découvertes 10 km en amont aux Rigoles de Vionnaz VS, pour la première fois en Valais. Ce sont les 5^e à 14^e preuves de reproduction en Suisse, toutes issues des marais de la basse plaine du Rhône, à l'exception de la 2^e qui a eu lieu en 1975 au sud des Alpes aux Bolle di Magadino TI (WINKLER 1978). Avec un total probable de plus de 40 jeunes envolés en 2019 et 2020, ces nouvelles nidifications annoncent probablement une installation durable de l'espèce dans le bassin lémanique, liée au réchauffement climatique. Certains aspects originaux de la biologie de reproduction de l'espèce sont présentés, tels que le régime alimentaire, les nids, les couvées et la reproduction tardive dans la 1^{re} année civile.

Zusammenfassung Neue Bruten des Cistensängers *Cisticola juncidis* im Chablais (Kantone Waadt & Wallis, Schweiz) in den Jahren 2019 und 2020. Nachdem der Cistensänger bereits 1975 und 2001 im Feuchtgebiet von Les Grangettes VD gebrütet hatte, kam es 2019 und 2020 erneut zu je 4 und somit total 8 erfolgreichen Bruten. Zusätzlich wurde in beiden Jahren je eine weitere Brut 10 km flussaufwärts bei Rigoles de Vionnaz VS entdeckt, womit die Art erstmals auch im Wallis als Brutvogel nachgewiesen wurde. Diese Beobachtungen stellen den 5. bis

14. Brutnachweis in der Schweiz dar. Bis auf eine Ausnahme (den 2. Schweizer Brutnachweis 1975 südlich der Alpen in der Bolle di Magadino TI; WINKLER 1978) stammen alle bisherigen Schweizer Brutnachweise aus den Feuchtgebieten der unteren Rhoneebene. Mit vermutlich mehr als 40 flüggen Jungvögeln in den Jahren 2019 und 2020 steht möglicherweise eine dauerhafte Besiedlung der Umgebung des Genfersees bevor, welche mit der Klimaerwärmung zusammenhängen dürfte. Im Artikel werden auch einige besondere Aspekte der Fortpflanzungsbiologie der Art vorgestellt, z.B. in Bezug auf Nahrung, Nester, Bruten und die späte Fortpflanzung im 1. Kalenderjahr. (Übersetzung: M. Kéry)

Summary New breeding records of the Zitting Cisticola *Cisticola juncidis* at the Chablais (Valais & Vaud, Switzerland). After the broods of 1975 and 2001 in the marshes at Les Grangettes VD, the Zitting Cisticola successfully nested there again in 2019 and 2020, with 8 broods (4 in 2019 and 4 in 2020). Two other broods (1 in 2019 and 1 in 2020) were found 10 km upstream at Rigoles de Vionnaz VS, for the first times in Valais. These are the 5th to 14th Swiss breeding records, which are all from the lower Rhône basin marshes with the exception of the 2nd, which took place in 1975 south of the Alps at Bolle di Magadino TI (WINKLER 1978). With a probable total of more than 40 young fledged in 2019 and 2020, these new broods probably announce a sustainable installation of the Zitting Cisticola in the lower plains of the Lake of Geneva basin, linked to global climate warming. Some original aspects of the species' breeding biology are presented, such as diet, nests, broods and late breeding in the 1st calendar year.

Bibliographie

- BADER, S., M. COLLAUD COEN, A. DUGUAY-TETZLAFF, S. FREI, C. FUKUTOME, R. GEHRIG, E. MAILLARD BARRAS, G. MARTUCCI, G. ROMANENS, S. SCHERRER, T. SCHLEGEL, C. SPIRIG, R. STÜBI, L. VUILLEUMIER & E. ZUBLER (2020): *Rapport climatologique 2019*. MétéoSuisse.
- DUBUIS, A (2020): *Réseau écologique de Collombey-Rigoles. Suivi de la flore et des orthoptères sur les surfaces entourant les Rigoles de Vionnaz*. Rapport du bureau A. Maibach Sàrl sur mandat de la *Station ornithologique suisse*. 19 pp.
- GAUCI, C. & J. SULTANA (1981): The moult of the Fan-tailed Warbler. *Bird Study* 28: 77-86.
- GILLIÉRON, G. (1976): La Cisticole des joncs, *Cisticola juncidis*, aux Grangettes de Noville – Une nouvelle espèce nicheuse en Suisse. *Nos Oiseaux* 33: 219-222.
- GLUTZ VON BLOTZHEIM, U. N. & K. M. BAUER (1991): *Handbuch der Vögel Mitteleuropas, Passeriformes Bd. 12/III Sylviidae*. AULA-Verlag, Wiesbaden.
- MAUMARY, L. (2002): Oiseaux rares et observations inhabituelles en Suisse en 2001. 11^e rapport de la *Commission de l'avifaune suisse*. *Nos Oiseaux* 49: 229-248.
- MAUMARY, L. & O. EPARS (2020): Évolution de l'avifaune nicheuse du site marécageux des Grangettes (Léman, Vaud, Suisse) sur 40 ans (1979-1988 et 1998-2019), rapportée à la gestion et à la revitalisation des marais. *Nos Oiseaux* 67: 91-128.

- MAUMARY, L., L. VALLOTTON & P. KNAUS (2007): *Les oiseaux de Suisse. Station ornithologique suisse et Nos Oiseaux*. Sempach et Montmollin.
- MÉTÉOSUISSE (2019): *Bulletin climatologique de l'année 2019*. Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse.
- MÉTÉOSUISSE (2020a): *Bulletin climatologique hiver 2019/2020*. Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse.
- MÉTÉOSUISSE (2020b): *Bulletin climatologique printemps 2020*. Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse.
- MÉTÉOSUISSE (2020c): *Bulletin climatologique été 2020*. Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse.
- REVAZ, E., O. TURIN & P. WERNER (2014): *Projet de réseau écologique « Collombey-Rigoles » (Collombey-Muraz et Vionnaz VS). État initial et état visé. Station ornithologique suisse, Antenne valaisanne, Sion.*
- SVENSSON, L. (1992): *Identification Guide to European Passerines*. Fourth revised and enlarged edition. Stockholm.
- THOMAS, D. K. (1979): Wing moult in the Fan-tailed Warbler. *Ring. Migr.* 2: 118-121.
- UEDA, K. (1985): Juvenile female breeding of the Fan-tailed Warbler *Cisticola juncidis*: occurrence of two generations in the year. *Ibis* 127: 111-116.
- ULMER, J. (2017): Erster Brutnachweis des Cistensängers *Cisticola juncidis* in Österreich. *Elanus* 10: 42-46.
- WINKLER, R. (1978): Die wichtigsten ornithologischen Ereignisse 1975 und 1976 in der Schweiz mit Nachträgen zu den Jahren 1972, 1973 und 1974. *Ornithol. Beob.* 75: 267-271.

Lionel Maumary, Praz-Séchaud 40, CH-1010 Lausanne, lionel.maumary@oiseau.ch
Olivier Epars, Fondation des Grangettes, Grand-Rue 16, CH-1844 Villeneuve,
lesgrangettes@lesgrangettes.ch
Jean-Marc Fivat, Av. des Planches 6C, CH-1820 Montreux, photo@jmfivat.ch
Célestin Luisier, Rte des Sautes 80, CH-1913 Saillon, celestin.luisier@netplus.ch
Emmanuel Revaz, Station ornithologique suisse, Antenne valaisanne, Rue du
Rhône 11, CH-1950 Sion, emmanuel.revaz@vogelwarte.ch